



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION
ATRIUM – POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES
37, AVENUE DE GRAMONT
03200 VICHY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ELARGI DU 28 AVRIL 2015

Participants :	
Denis CADON	Président
Claudine CHARMEIL	Trésorière Générale
Stéphane COLOMAS	Vice-président
Guy LAPORTE	Président de la commission des officiels
Jérôme LATHENE	Secrétaire Général Adjoint
Patrick CROISY	Vice-président
Dominique DELCHET	Vice-président
Excusés :	
Patrick SAUVAGNAT	Président de la commission water polo
Alain BERGON	Secrétaire Général
Jean Paul NARCE	Vice-président
Valérie MERLE	Présidente de la commission natation synchronisée
Assiste:	
Hervé LEBAS	CTS

Début à 20h40

Denis CADON remercie l'ensemble des membres présents pour la participation à cette réunion du bureau directeur élargi et communique les excuses des membres empêchés.

Homologation de PV

Correction à apporter au PV de la réunion du 8 avril 2015 pour supprimer la mention qui précise qu'aucun nageur ne s'est qualifié aux championnats N1 lors des N2 à SAINT ETIENNE.

Le PV de la réunion du bureau directeur du 8 avril est validé à l'unanimité des présents sous réserve de la modification précédente.

Points d'actualités et informations

Actualités Régionales nouvelles depuis le bureau directeur du 8 avril 2015 :

- Meeting du sprint au PUY EN VELAY (voir rapport du délégué). Bonne organisation, un regret sur le nombre de participants et la faible prise en considération de la notion de combiné « 50 + 100 m ».
- AG Fédérale à VANNES :
 - Préalablement le comité directeur a validé le choix de BeIN Sports comme partenaire TV à la place d'Eurosport.
 - Des débats nourris et intéressants.
 - Abstention du CR Auvergne sur le budget 2014 car après analyse des documents des écarts ont été relevés, notamment sur le budget prévisionnel retenu qui n'était pas le même que celui adopté par l'AG de MILLAU. Il s'agissait essentiellement de passer le message de la nécessité de réviser la gouvernance de la Fédération pour permettre plus de partage entre les membres des instances dirigeantes.

- Adoption du budget 2015 après les réponses satisfaisantes apportées par le trésorier.
- Au retour de l'AG, le président a diffusé les documents à chaque responsable de commissions régionales selon leur domaine spécifique.
- Rencontre avec le Conseil Régional d'Auvergne pour étudier notre proposition d'un avenant à la convention quadriennale, en remplacement de l'action relative au CREA. A priori il devrait être possible de réaffecter le financement sur d'autres actions sportives. Le dossier sera soumis à la commission permanente du 1 juin 2015.
- Réunion de l'Inter région samedi 24 à PIERRELATTE :
 - Organisation des Interrégionaux (25 m) et des N2 hiver (50 m) en Auvergne (lieux restent à définir) ;
 - A la demande du comité régional une participation financière de l'inter région à l'organisation de la Coupe de France des départements est acceptée ;
 - Au titre du fond interrégional (10% sur les engagements) il est décidé d'une participation financière au déplacement des équipes à la Coupe de France des régions ;
 - Programmation d'un colloque de formation continue à destination des entraîneurs en septembre. On fera passer dès réception le tableau des lieux.
 - Dominique DELCHET regrette que la natation synchronisée ne soit pas traitée à cette occasion, en particulier sur les systèmes de qualification entre région et inter région.

Commission natation course

Regroupement de 1, 2 et 3 mai 2015 :

Regroupement calé. Les entraîneurs finalisent le programme pédagogique sur les orientations proposées par le CTS.

Adaptation du programme du samedi pour permettre d'assister au match de l'ASM contre RC TOULON.

Entraîneurs présents : Philippe FERRIERE, Bastien POUJADE, Bruno VERWEIRDE, Yoann EXBRAYAT, Laura GRAVELEAU.

Tous les nageurs sélectionnés pour la Coupe de France des Régions participeront, à l'exception de Flavie FERRANDON qui est blessée. Une remplaçante pour la Coupe de France est à sélectionner.

Au total 33 nageurs participent au regroupement.

Jérôme LATHENE sera présent toute la journée du vendredi, ce qui lui permettra en tant que chef de délégation de prendre contact avec l'équipe.

Championnats régionaux de fin juin :

La commission avait prévu la participation de benjamins du fait que le CRAN n'organise pas de finale régionale du Natathlon.

Il est convenu de permettre la participation des benjamins sur 4 épreuves à caler sur la journée du samedi avec l'obligation de participer aux mêmes épreuves (2 le matin et 2 l'après midi). Une proposition sera faite par la commission pour une prochaine réunion.

Accès aux championnats régionaux :

Le règlement diffusé fixe que le championnat est ouvert aux nageurs de séries régionales et plus. (page 19 de notre règlement). Il s'avère que cela conduirait à un nombre trop réduit de participants.

Après large consultation des membres de la commission, il est prévu de reprendre les mêmes critères que ceux des championnats d'hiver, et précise que le nombre d'épreuves n'est pas limité.

Une information sera diffusée aux clubs avec un rectificatif du règlement.

4^{ème} plot du Natathlon :

Une session du PASS COMPETITION sera organisée le 31 Mai 2015 à AURILLAC, en ouverture du programme de l'après-midi, du 4^{ème} plot du Natathlon.

Les engagements des clubs des autres départements éventuellement concernés sont à transmettre directement avant le lundi 25 Mai 2015 (date impérative).

Des réunions de commissions seront programmées en mai pour la préparation du programme sportif 2015-2016

Commission Natation Synchronisée

Suite à la question posée par Dominique DELCHET, le président a contacté Valérie MERLE et Eléonore VALADE, qui proposent que les explications lui soient données lors d'une prochaine compétition ou au représentant du club lors de la commission sportive.

Décision de regroupement des 2 compétitions de ce weekend end à THIERS sur le dimanche compte tenu du nombre réduit de participantes le samedi.

La commission est mobilisée sur la préparation des championnats de Nationale 3 à SAINT VICTOR.

Commission Maîtres

Après consultations des membres de la commission il a été décidé d'annuler la compétition régionale du 20 juin 2015 prévue initialement en 50 mètres faute de bassin.

Possibilité de se reporter sur les meetings de VIC LE COMTE (25 m) et VICHY (50 m)

Commission Water Polo

RAS

Commission ERFAN

BF1 : quasiment terminé

BF2 : à terminer en juin

BF3 jusqu'à septembre.

Une formation d'une journée ENF 1 et ENF2 dans le Cantal.

L'urgence est le bouclage du dossier du bilan pédagogique annuel.

Une réunion de la commission est à programmer prochainement.

Etudier le montage d'une formation BP JEPS AN

Formation Educateur Aqua Santé :

Patrick CROISY fait part de sa satisfaction sur l'organisation de la formation Educateur Aqua Santé. Prévoir un bilan « retour d'expérience » pour identifier les évolutions à apporter pour une prochaine session.

L'évaluation sera programmée durant la première semaine de septembre. Le jury devra être constitué par la fédération.

Remerciements à faire en direction du CROS AUVERGNE, du CREPS VICHY AUVERGNE, du Comité Départemental du Puy de Dôme et des participants. Synthèse en cours de préparation par responsable ERFAN.

Le point sera fait avec Claudine et Cathy pour le suivi du dossier et préparer la convention avec la FFN (bilans pédagogique et financier).

Dossiers de demandes de labellisation :

AS Saint Germain : Label Développement - ENF

AS Dompierre Natation : Label Animation - ENF

Commentry Nérès Natation : label Animation

US Vic le Comte Natation : Label Animation – Nagez Forme Santé.

Il est annoncé le club de Vichy Val d'Allier Natation en natation synchronisée (non encore reçu au CRAN)

Première instruction des dossiers par le CTS (Référént régional) qui formalisera ses avis pour la commission de labellisation.

Les dossiers seront adressés aux présidents des comités départementaux pour décision (au nom de la commission de labellisation mise en place).

Premières réflexions pour une politique financières pour la saison prochaine :

Suite aux échanges lors des travaux de la matinée de l'AG, le bureau est consulté sur la proposition élaborée par le président.

Ebauche de proposition d'expérimentation pour la saison 2015-2016

Club affilié :

Tarif CRAN

Ristourne de 25% sur la part régionale pour l'accroissement de licences /saison précédente (ou la moyenne de plusieurs saisons)

(ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec minimum 50 licenciés) → formulation à adapter

Pas d'autre retour financier

Clubs 100% licences (*): (voir si limitation à 2 ou 3 années)

15% de ristourne sur la part régionale des licences (ou à moduler par tranches de nombres de licences)

Ristourne de 25% sur la part régionale pour l'accroissement de licences

(ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec minimum 50 licenciés)

Pas d'autre retour

Clubs labélisés (*):

Ristournes nationales (voir le dossier labellisation)

X% de ristourne sur la part régionale des licences (ou à moduler par tranches de nombres de licences)

Ristourne de 25% sur la part régionale pour l'accroissement de licences

(ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec minimum 50 licenciés)

Autres Ristournes régionales :

- X% sur les engagements ?
- sur formation (uniquement pour formation non aidé par OPCA)
- sur stage : X euros par journée stagiaire
- aide sur participation compétitions nationales : X euros par journée nageur

(*) Remarque :

Pour les clubs « 100% licences et labélisés » demander copie du dossier d'inscription

Comité départementaux :

Pas de changement pour la ristourne aux départements (2€)

Afin d'intéresser les Comités Départementaux sur l'accroissement des licences de leur comité : majoration de la ristourne départementale égale à 3 fois le % de l'augmentation par rapport à la saison précédente

Exemple pour le Puy de Dôme :

2013-2014 : 3300 → 6600 euros

2014-2015 : 3400 → 6800 euros + $(3400/3300)*68*3 = 6800 + 210 = 7010$ euros

(ne sont pris en compte que les clubs affiliés l'année précédente avec minimum 50 licenciés)

Autres mesures financières :

- Réfléchir à un retour aux clubs selon le niveau de participation des officiels
- Pénalités pour absence d'officiels en compétition
- Pénalités pour non participation à l'Assemblée Générale : 100 à 150 euros
- X euros par organisation et par sessions

Après discussion le bureau élargi valide les principes proposés. La réflexion est à poursuivre pour améliorer le dispositif et en vérifier la faisabilité économique.

Questions diverses :

En réponse à une demande du président, Dominique DELCHET informe le bureau des programmations d'AG et de championnats de France en Auvergne :

AG Fédérale

- 21 /03 / 1959 : Clermont-Ferrand
- 16/06/1984 : à vichy
- 7/07/1997 : à Clermont-Ferrand

Championnats de France :

- Saison 1954-1955 à Bellerive-sur-Allier
- Saison 1963-1964 à Clermont-Ferrand
- Saison 2000-2001 à Chamalières

Jérôme LATHENE
Secrétaire Général Adjoint



Denis CADON
Président

